

Contrat de stage en audiologie

Partie de la personne superviseure

Sigle du stage :

Stagiaire :

Dates du stage : _____ au _____

Milieu :

Clientèle :

Superviseur.e.s :

Jacques Henripin Julie Hlavacek-Larrondo Peter Jac
ndergi Maurice L'Abbé Benoît Lacroix David Lafreniè
amille Laurin Denis Lazure Gilles R. Lefebvre Sonia L
e Frère Marie-Victorin Jean-Claude Marsan Brian M
harquette Jacques-Yvan Morin Laurent Mottron Thor
se Paquet-Sévigny Jacques Parizeau Philippe Poulla
é Prévost Guy Rocher Hans Selye Livia Thür Rodrigu
arie-Joëlle Zahar Louise Arbour Denys Arcand Carlo
étan Barrette Michel Bastarache Yves Beauchemin
tour Jean-Jacques Bertrand Mathieu Bock-Côté And
essa Luc Brisson Denis C
arie Julie Demers Marie D
essis Fatima El Faquir Br
ier Louise Fréchette Je
au Ian Goodfellow Lom
in Michel Jean Michaëlle
Johnson Pierre-Marc Jo
r Blanche Lamontagne-
e Corinne Le Quéré And
de Charles Mallory Guilla
Claude Meunier Anne Mo

**Université 
de Montréal
et du monde.**

Objectifs du stage

Pour connaître la description de ce stage et les apprentissages visés, consultez le document de la description du stage disponible sur la page des documents de stage du [site Web de l'École d'orthophonie et d'audiologie](#).

Attentes de la ou des personnes superviseuses

Par exemple : lectures à faire, normes ou protocoles à utiliser, progression du nombre de personnes vues par jour au cours du stage, niveau de préparation souhaité pour les interventions, etc.

Supervision

Pour connaître le mode de supervision attendu pour ce stage, consultez le document de la description du stage disponible sur la page des documents de stage du [site Web de l'École d'orthophonie et d'audiologie](#).

Une seule personne superviseure	
Plusieurs personnes superviseures	
Co-intervention (la personne étudiante et superviseure interviennent ensemble)	
Supervision directe (la personne étudiante intervient seule en présence de la personne superviseure)	
Supervision indirecte (la personne étudiante intervient seule en l'absence de la personne superviseure)	

Durée et répartition de la supervision :

Fréquence des rétroactions constructives :

Après chaque intervention (recommandée)	
Quotidienne	

Commentaires :

Journal de bord

	Oui	Non
Utilisation quotidienne		
Utilisation hebdomadaire		

Documents écrits à compléter

Autres que les documents de stage, ex : rapports, plans d'intervention, notes d'évolution, communications externes).

Dates prévues des appréciations

Mi ou tiers stage :

Fin de stage :

Nous,

superviseur.e.s et

étudiant.e, acceptons les termes de cette entente, avec l'option qu'ils puissent être modifiés selon les circonstances, pourvu que ces modifications soient négociées à notre satisfaction mutuelle.

La personne coordonnatrice de stages en audiologie de l'ÉOA devra être consultée en cas de conflit ou de contestation.

Ce contrat est établi le

à

Signatures :

Personne superviseure

Personne superviseure

Personne stagiaire